

Extensions transitives de constructions spécificationnelles

Takuya Nakamura

▶ **To cite this version:**

Takuya Nakamura. Extensions transitives de constructions spécificationnelles. Langue française, 2017, Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique, 2017/2 (194), pp.69-83. 10.3917/lf.194.0069 . hal-01615421

HAL Id: hal-01615421
https://hal.science/hal-01615421

Submitted on 12 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Extensions transitives de constructions spécificationnelles*

Transitive extensions of specificational constructions

Takuya Nakamura
Université Paris-Est, LIGM (UMR 8049), CNRS

Résumé

Nous examinons la possibilité d'extension de la classe de constructions copulatives dites *spécificationnelles* (et dans une moindre mesure, de constructions *pseudo-clivées*) à des structures transitives à verbe *avoir*, en tant que variantes contextuelles. Selon la réalisation du nom sous-spécifié (prépositionnel ou non), ce verbe présente deux variantes transitives de constructions spécificationnelles, dont le trait essentiel est de thématiser le support du nom sous-spécifié qui est inhérent à ce dernier par sa nature syncatégorématique.
Mots-clefs : construction spécificationnelle, construction pseudo-clivée, constructions en *avoir*, variantes constructionnelles, noms syncatégorématiques

Abstract

We examine the possibility of extending the class of copular constructions called specificational sentences (and to a lesser extent, of pseudo-cleft constructions) to transitive structures with *avoir*, as contextual variants. According to the way in which the under-specified noun is realised (prepositional or not), this verb presents two transitive variants of specificational constructions, the essential trait of which is to topicalise the base of the under-specified noun, which is inherent to the latter because of its syncategorematic nature.
Key words: specificational construction, pseudo-cleft construction, *avoir* constructions, constructional variants, syncategorematic nouns

1. INTRODUCTION

Nous examinons la possibilité d'extension de la classe de constructions copulatives dites *spécificationnelles* (et dans une moindre mesure les constructions *pseudo-clivées*) à des structures transitives à verbe *avoir*. L'objectif est de cerner un ensemble de *constructions grammaticales* (Goldberg 1995) partageant toutes un noyau de sens fondamental mais qui se différencient l'une de l'autre par des traits syntaxiques, sémantiques ou pragmatiques : si une construction est considérée comme un signe linguistique, les structures en question constituent des variantes contextuelles. Dans les travaux sur les grammaires de constructions, il s'agit souvent d'interactions entre une structure d'arguments réalisée par une construction (sens constructionnel) et une structure d'arguments d'un verbe (sémantique lexicale) qui entre dans cette construction. Or, dans ce qui suit, il s'agit de constructions où l'élément pivot pourvu d'une structure d'arguments est un nom et non le verbe (*être* ou *avoir*).

* L'auteur tient à remercier C. Camugli-Gallardo, C. Marque-Pucheu et E. Moline pour leur lecture.

Nous présentons d'abord quelques études récentes portant sur les constructions copulatives spécificationnelles et les constructions pseudo-clivées, qui nous fournissent des notions clefs (celles de *nom sous-spécifié* et de prédication *spécificationnelle*). Ces notions nous permettent par la suite d'identifier l'établissement d'une prédication spécificationnelle ailleurs que dans une phrase copulative. Nous nous intéressons particulièrement à la réalisation de cette prédication au sein d'une construction transitive entre deux éléments post-verbaux, avec un changement minimal d'organisation phrastique, essentiellement dû à la différence thématique : par rapport au sujet de la construction copulative (*l'objectif de cet article est…*), le sujet de la construction transitive est son complément de nom dont l'existence fait partie, de par sa nature relationnelle, du sens même du nom tête du syntagme nominal sujet de la construction copulative (*cet article a (un/pour) objectif…*). En examinant les occurrences dans un corpus[1] d'un des lexèmes phares d'une construction spécificationnelle *objectif*, nous analysons, en particulier, deux types de constructions en *avoir*, qui se différencient par la façon dont se réalise la prédication spécificationnelle : d'un côté par intégration syntaxique (construction NAPNX), de l'autre par parataxe (constructions *avoir-Dét-objectif*).

2. ÉTUDES RECENTES SUR LES CONSTRUCTIONS SPECIFICATIONNELLES

2.1 Constructions spécificationnelles et constructions pseudo-clivées

Des structures de phrase copulative montrent une certaine variété de formes de surface (surtout au niveau du constituant figurant à droite du verbe copule), mais possèdent toutes un trait commun : une prédication *spécificationnelle*, dite aussi *identificationnelle* :

(1) a. N être de Vinf : L'objectif est de réussir.
b. N être que P : Le problème est qu'il pleut.
c. N être SN : Notre objectif majeur est la rédaction d'une proposition de loi.

Les phrases de ce type ont attiré l'attention de linguistes : d'une part, comme un des types[2] dans la typologie des phrases copulatives (Higgins 1973, Van Peteghem 1991, entre autres) et d'autre part, en tant que telles, dans le cadre d'études spécifiquement consacrées à ce type de phrase (Blanche-Benveniste 1988, 1992, Legallois 2006, 2008, Legallois & Gréa 2006, Van Peteghem 1987, entre autres), à cause de leurs particularités distributionnelles, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Ces particularités, que nous énumérons ci-dessous, sont telles que les deux premiers types (1a) et (1b), combinés à la précision lexicale du sujet et aux conditions interprétatives de l'ensemble, constituent un *signe*, c'est-à-dire un appariement de sens et de forme, qui doit « sa constitution à une instanciation holistique, plutôt qu'à des règles combinatoires », qualifiable de *construction*, au sens des *grammaires de construction* (Goldberg 1995), selon D. Legallois (*ibid.*) et D. Legallois & P. Gréa (*ibid.*).

Par ailleurs, la configuration syntaxique et sémantique comparable à celle que présente une construction spécificationnelle (CS) se manifeste également, avec un certain nombre de différences bien déterminées, dans des structures de phrase copulative appelées *pseudo-clivées identificatives* (Apothéloz 2008, 2012, Apothéloz & Roubaud 2015). Le *segment* qui se trouve à gauche du verbe copule (et repris, ou non, par *ce*) montre quelques variations : classiquement, il comporte une relative substantive (*ce qui V, ce que N V, ce à quoi N V*, etc., cf. 2a-b) ; mais il peut être aussi une phrase (donc une pseudo-clivée pouvant être clairement bi-clausale, cf. 2c) ; enfin, il peut être simplement un *SN* (ce qui fait le point commun avec une CS traditionnelle, cf. 2d)[3]. Dans les deux

[1] Les exemples sont pour la plupart tirés de notre corpus *Le Monde*, sinon leur origine est mentionnée.
[2] Les trois autres types de phrase copulative sont du type *attributif* ou *prédicationnel*, du type *identificationnel* et du type *identité*.
[3] Les quatre exemples sont tirés de *lemonde.fr*.

cas, le segment gauche et le segment droit peuvent (ou doivent ?) être reliés par l'intermédiaire de *c'est* :

(2) a. Ce qui est essentiel, c'est que le contenu (…) exprime la différence (…).
b. Ce qui est essentiel, c'est de former les professeurs et les élèves.
c. Il y a un élément essentiel, c'est que l'intervention se fasse à la demande des (…).
d. Pour lui, en effet, « *l'*essentiel, c'est de trouver du travail (…) ».

Pour D. Legallois et P. Gréa (*ibid.*), la CS *court-circuite* la construction pseudo-clivée (CPC), pour des raisons d'*économie communicationnelle*. Nous ne discutons pas de la différenciation des deux types de construction mais extrayons simplement les traits communs : l'existence d'un segment gauche sous-spécifié (indépendamment de sa forme dans le discours), qui reçoit une prédication spécificationnelle (indépendamment de la façon dont s'opère cette prédication). Celle-ci peut être copulative ou parataxique, allant jusqu'à l'utilisation du deux-points (Blanche-Benveniste 2010).

2.2 Caractéristiques des CS

2.2.1 Segment gauche

C'est une *expression référentielle interprétativement incomplète* (Apothéloz 2008) ou *sous-spécifiée* (Legallois *ibid.*, Legallois & Gréa *ibid.*) qui décrit un *rôle* en opposition à une *valeur* (Blanche-Benveniste 1988, 1992, se fondant sur G. Fauconnier), ou encore, servant d'*étiquette d'une liste* (cf. Van Peteghem 1991, traduisant le terme *superscriptional* utilisé par F. R. Higgins 1973). Autrement dit, c'est un emploi *attributif* de la description définie dans le sens de K. Donnellan (1966) ou encore c'est une expression dont la *force identifiante* du référent est faible (Kleiber 1981, Riegel 2005). L'emploi d'un segment gauche, par ailleurs, déclenche toujours une présupposition d'existence.

Selon l'étude de corpus menée par D. Legallois & P. Gréa (*ibid.*) sur une année de quotidiens, chacune des deux CS examinées, celle à infinitif et celle à complétive, montre une préférence lexicale bien distincte ; la première se construit le plus fréquemment (30,96% des emplois) avec la classe de noms appelée OBJECTIF (*but*, *objectif*, *objet*, *ambition*, *intention*, *dessein*, *perspective*, etc.) et la seconde (33,5% des emplois), avec la classe de noms appelée PROBLÈME (*problème*, *souci*, *difficulté*, *emmerdant*, *ennui*, etc.). De là, ils proposent de poser les structures [OBJECTIF EST DE INF] et [PROBLÈME EST QUE] comme *des constructions spécificationnelles secondaires*, qui possèdent *un degré supplémentaire de figement*.

2.2.2 Segment droit et prédication spécificationnelle

La prédication par le segment droit du segment gauche est une *spécification* (Higgins *ibid.*, Van Peteghem *ibid.*) ou *identification* (Lambrecht 1994, Apothéloz *ibid.*) : « le segment droit a pour effet de saturer pragmatiquement cette simple description en l'unifiant à un référent repéré spatio-temporellement » (Apothéloz *op. cit.* : 79). Le verbe *être* n'y est que pour matérialiser grammaticalement une prédication équative en servant de support morphologique du temps et de la modalité. Par ailleurs, dans les structures copulatives, les éléments droits ont la particularité de répondre à la question en *quel* (Blanche-Benveniste 1988) :

(3) – Quel est le but de cet article?
– C'est (de prouver le théorème X + qu'on sache l'existence du théorème X).

Il a été beaucoup débattu, surtout dans la tradition générativiste (Ruwet 1982, entre autres) qui adopte une perspective dérivationniste de la syntaxe, sur les *vraies* relations grammaticales des deux segments de la CS, dans la mesure où les deux sont censés être réversibles :

(4) (de) prouver le théorème X (, c') est le but de cet article

Dans une perspective constructionniste, cependant, où l'on essaie de définir les CS comme une unité constructionnelle, les phrases inversées du type (4) constitueraient simplement une autre unité avec une prédication différente, à savoir *catégorisante-typante* (cf. Riegel 2005).

2.2.3 Rôles sémantique et pragmatique de la CS

Globalement, la CS joue des fonctions textuelles bien spécifiques : selon D. Legallois, elle exerce un rôle significatif dans une expression de *séquences d'enchaînement*, qui sont les « étapes constitutives de l'organisation du texte », du type [situation, évaluation, problème, solution], p. ex.

2.3. Synthèse et hypothèses

Nous retenons de ce rapide survol des études portant sur les CS et CPC les points suivants : l'existence d'une prédication dite spécificationnelle ou identificationnelle (PS) qui met en jeu deux constituants fondamentaux : d'un côté, les noms sous-spécifiés (*Nss*), lexicalement restreints, et de l'autre la partie spécifiante (*SN*, *Que P*, *de Vinf*). Ces constructions grammaticales peuvent être schématisées comme en (5a) :

(5) a. Nss (c') être (de Vinf/Que P/SN)
b. X [Nss … (de Vinf/Que P/SN)] Y

La structure copulative – *forme* du *signe* CS/CPC – peut avoir, au moins pour un certain sous-type de *Nss*, une variante où la charpente grammaticale n'est plus copulative (d'où le point de suspension en 5b), mais une construction grammaticale plus large (*X* et *Y* représentent un tel environnement en 5b). Il a été en effet observé (Nakamura 2014, 2016) que la PS peut être intégrée dans une phrase simple, s'établissant entre deux compléments post-verbaux. Il s'agit de la construction NAPNX, construite autour du verbe *avoir* avec trois actants syntaxiques (cf. 6a). La relation qui s'établit entre complément prépositionnel *(pour) ambition* et complément direct *(d')entrer à l'Élysée* est précisément une PS, qui peut être réalisée, hors contexte, comme une CS/CPC copulative (cf. 6b) :

(6) a. Un « présidentiable » est contraint de faire entendre sa petite musique personnelle pour se démarquer du chef du gouvernement, surtout si *ce dernier a pour ambition, lui aussi, d'entrer à l'Elysée.*
b. L'ambition de ce dernier (, c') est d'entrer à l'Élysée.
c. ?L'ambition est d'entrer à l'Élysée.

Appelons, provisoirement, les structures transitives du type NAPNX *constructions spécificationnelles transitives* (CST). Nous les considérons comme des variantes d'une CS/CPC copulative, partageant le même noyau prédicatif, une PS. La différence formelle réside dans le supplément d'actant dans les CST, mais il n'est pas un simple ajout externe, comme peut l'être un sujet causatif par rapport au procès interne : il est nécessairement impliqué lorsqu'on emploie les *Nss*. Il a été peu fait état, dans les études antérieures citées, du fait que les *Nss* sont des noms abstraits syncatégorématiques (Kleiber 1981, Riegel 1996), dont l'existence dépend, par définition même, d'un autre terme de la relation, qui se réalise dans une CS comme complément de nom en *de* ou comme adjectif possessif.

Dans un contexte donné, une phrase comme (6c) n'est interprétable – si elle est interprétable – que comme une ellipse, p. ex., de la phrase (6b) : quand on parle d'une *ambition*, c'est toujours l'ambition de *quelqu'un*[4]. Généralement, le sujet d'une CS prend – ou peut être reconstructible en –

[4] De ce point de vue, l'interprétation cataphorique du déterminant défini mentionnée comme une des conditions d'une construction spécificationnelle par Legallois & Gréa (*ibid.*) n'est pas exhaustive. Par ailleurs, dans un énoncé générique, il est peut-être difficile de spécifier de qui il s'agit, mais même dans ce cas, l'interprétation passerait par une personne générique comme *on*.

la forme *Na de Nb* ou l'équivalente *Poss$_b$ Na* et celui d'une construction transitive correspond au possesseur ou support *Nb* de *Na = Nss*[5]. La construction transitive se caractérise alors comme un type de construction à ascension (ou thématisation) du possesseur où le verbe *avoir* joue le rôle grammatical de support d'un thème, tandis que la CS ou CPC thématise la partie qui attend la spécification, c'est-à-dire le *Nss = Na*, en reléguant à l'arrière plan son possesseur.

Ces variations se résument par des schémas de constructions comme suit :

(7) a. (Nss de Nb + Possb Nss) (, c') est (SN + Qu P + de Vinf)
b. Nb avoir pour Nss (SN + Qu P + de Vinf)

Les variantes constructionnelles CS/CPC et CST diffèrent par ce qui constitue le *thème* de l'énoncé (*l'ambition* en 6b et *ce dernier* en 6a). Le choix de l'une ou de l'autre implique donc des conséquences formelles et textuelles qui empêchent la variation libre : p. ex., en (6a), la CST présente la mise en paradigme du sujet, *ce dernier*, qui est renforcé par le complément *lui aussi*, portant sur *avoir pour ambition d'entrer à l'Élysée*. La CS refuse ce complément dans quelque point que ce soit de la chaîne[6] comme en (8a). Une phrase à peu près équivalente s'obtient si on place dans la phrase *pour lui aussi* à la place de *lui aussi* comme en (8b) mais ce choix n'en est pas moins étrange dans le contexte en (6a), car celui-ci ne met pas clairement en contraste deux *ambitions* : l'une est mentionnée mais l'autre reste implicite. Pour la même raison thématique, la version CPC avec la reprise par *c'* (8c) semble étrange dans le contexte (6) :

(8) a. *L'ambition de ce dernier (lui aussi) est (lui aussi) d'entrer à l'Élysée (lui aussi).
b. ?L'ambition de ce dernier est pour lui aussi d'entrer à l'Élysée.
c. ? ..., surtout si l'ambition de ce dernier, c'est d'entrer à l'Élysée.

La différence entre NAPNX d'un côté et CS/CPC de l'autre se traduit par la différence de l'implication induite par la négation dans les deux cas. L'exemple (9a) peut être suivi de (9c), tandis que l'exemple (9b) ne peut pas l'être : c'est la présupposition d'existence de *ambition* qui distingue les deux types :

(9) a. Ce dernier n'a pas pour ambition d'entrer à l'Élysée.
b. L'ambition de ce dernier (, ce) n'est pas d'entrer à l'Élysée.
c. Ce dernier n'a pas d'ambition du tout.

Ainsi, chaque type de construction a sa propre raison d'être syntaxique, sémantique, pragmatique et textuelle[7], justifiant par là son statut constructionnel indépendant et guidant le locuteur dans son choix, tout en gardant comme noyau la PS.

La délimitation opérée par cette extension sert également à distinguer des sous-classes parmi les segments gauches : tous les *Nss* reconnus comme tels dans une CS/CPS ne peuvent pas connaître une extension transitive. C'est le cas, p. ex., des adjectifs utilisés comme noms en segment gauche[8]. Le nom dérivé d'un tel adjectif ne peut pas entrer dans une CST non plus (*importance*, cf. 10c) :

[5] Dans Nakamura (2016), nous avons eu recours à la notion d'*associativité* pour décrire la condition sémantique qui doit s'établir entre ces deux noms (cf. Kleiber 2001).

[6] La dernière position permet l'insertion de *lui aussi*, mais le sens est différent : avec une telle interprétation, on supposerait l'existence de deux présidents de la république.

[7] Le dégagement du caractère spécifique à la construction CPC avec la reprise par *ce* par rapport, notamment, à la CS n'est pas suffisant à ce stade de la recherche. Nous le laissons en suspens pour une étude ultérieure.

[8] Ces « noms », même s'ils se construisent avec un complément de nom *l'(important + étonnant) de cette affaire*, ne peuvent pas apparaître tels quels comme compléments du verbe *avoir* :**Cette affaire a de l'(important + étonnant)*.

(10) a. (L'important + l'étonnant) (, c') est (de Vinf + Que P)
b. *Cette affaire a pour (important + importance + étonnant) (de Vinf + Que P)

Une telle distribution suggère la possibilité d'une *homonymie constructionnelle* que met en évidence ce qui a été regroupé sous les noms de CS/CPC[9] : quand certains adjectifs employés comme noms ou leurs dérivés nominaux se trouvent en segment gauche, il ne s'agit peut-être plus d'une PS, dont l'ingrédient essentiel est un *Nss* et qui est maintenant renforcée, de surcroît, par une construction parallèle CST.

Voici un autre cadre constructionnel qui peut séparer la série de *Nss* des autres éléments du segment gauche : il s'agit de la formation d'un syntagme nominal complexe, qui comporte à la fois la partie sous-spécifiée et la partie spécifiante. En (11a), il n'est plus question d'un *Nss*, mais d'un syntagme nominal *spécifié*. Les adjectifs utilisés comme noms cités en (10a) ne sont pas acceptés dans cette structure (cf. 11b) :

(11) a. (L'ambition de ce dernier + son ambition) d'entrer à l'Élysée [est critiquée.]
b. *(L'important + l'étonnant) de cette affaire (de Vinf + Qu P)

Le SN complexe (11a) montre que le statut de *Nss* n'est pas la propriété d'un lexème en soi mais qu'il dépend, à juste titre, d'une *construction*[10] : dans une CS telle qu'elle est définie ici, un SN complexe (= SN spécifié) ne peut pas apparaître comme segment gauche (cf. 12)[11] car ce qui doit apparaître en segment droit se trouve déjà à l'intérieur de ce SN. D'autres contextes, p. ex. comme complément du verbe *critiquer* (cf. 11a), acceptent naturellement un tel SN :

(12) *? (L'ambition de ce dernier + son ambition) d'entrer à l'Élysée (, c') est (de Vinf + Qu P).

3. NOM *OBJECTIF* ET CST A *AVOIR*

Pour examiner empiriquement l'étendue des CST, nous étudions la distribution du nom *objectif*, lexème phare, selon D. Legallois & P. Gréa (*ibid.*), d'une CS à infinitif, dans un corpus constitué d'un an du quotidien *Le Monde*[12]. Après la présentation rapide de l'étendue de la construction NAPNX dans le corpus (§3.1), un autre type de CST est analysé en profondeur où le même nom est l'objet direct du verbe *avoir* et où la PS, souvent nécessaire à la complétude pragmatique de l'énoncé, s'opère par d'autres moyens que l'intégration dans une phrase simple (§3.2).

3.1. NAPNX

[9] C'est une manifestation de *la souplesse de ces constructions* que l'un des relecteurs nous a signalée. Nous suggérons que derrière une même apparence formelle, il peut s'établir plusieurs classes constructionnelles qui se différencient par plusieurs propriétés : le parallélisme, ou non, avec d'autres classes constructionnelles comme CST en est une.

[10] Ce que nous avons sommairement appelé ici SN complexe est une autre construction syntaxique.

[11] Une phrase du type (12), difficile à construire, ne serait, en tout cas, pas une CS.

[12] Nous avons utilisé *Unitex* pour établir les concordances. Ce sont au total 3163 exemples pertinents, dont 26% sont des phrases copulatives, 5% NAPNX et 3% *avoir Dét objectif*. Si l'on intègre dans les CST construites avec des verbes comme *(se) fixer*, *(se) donner*, *atteindre*, le pourcentage devrait s'approcher de celui de la CS. Mais cet examen n'a pas encore été effectué.

Pour ce qui concerne les constructions NAPNX, nous avons obtenu des résultats qui confirment nos analyses précédentes[13] : il s'agit d'une construction à part entière, qui a connu l'intégration de la partie spécifiante (*SN*, *de Vinf* et *Que P*) dans la position du complément direct[14]. C'est une des spécificités qui justifient le statut constructionnel de ce type de phrase, car le verbe *avoir* n'accepte pas, dans son usage ordinaire, les compléments phrastiques : c'est en compagnie du complément prépositionnel *pour N* qu'ils peuvent apparaître. Sur 165 exemples, nous observons 8 exemples qui se construisent avec *comme*, à la place de *pour* (cf. 13b). Dans cette construction, *pour* et *comme* semblent toujours interchangeables, avec une préférence marquée pour le premier[15]. La préférence que montre le nom *objectif* pour l'infinitif (cf. D. Legallois & P. Gréa *ibid.*) se vérifie aussi dans le cas de NAPNX : sur 157 occurrences de la construction avec *pour*, seulement 18 se construisent avec SN (cf. 13c) et le reste, avec *de Vinf* (cf. 13a), à l'exclusion de la complétive. Voici quelques exemples :

(13) a. Cette réunion avait *pour objectif* de « sensibiliser les oulémas et prédicateurs (...) ».
b. Nous avons *comme objectif* de le voir passer à 12 %, (…).
c. Les premiers combats avaient, en effet, pour objectif *la prise des ponts stratégiques sur l'Orne* (…).

3.2 *Avoir Dét objectif*

Nous avons repéré à peu près 80 exemples de phrases en *avoir*, suivi d'un objet direct[16] de la forme *Dét (Modif) objectif(s) (Modif)*. Dans ces combinaisons, on peut distinguer, d'un côté, les structures spécificationnelles *complètes*, car la partie spécifiante est contextuellement donnée (80% des cas) et dans ce cas-là, la prédication spécifiante est due à un moyen autre que l'intégration syntaxique (à part un cas d'intégration particulier, cf. §3.2.3) et de l'autre, les structures *non-complètes*, car la partie spécifiante n'est pas donnée pour des raisons contextuelles.

3.2.1 Structures spécificationnelles complètes non intégrées

Dans cette construction, le SN présente clairement l'interprétation *sous-spécifiée* et il est souvent possible de reconnaître la partie spécifiante dans le contexte d'utilisation : elle se trouve majoritairement dans le contexte postérieur et dans ce cas-là, le lien de spécification est marqué,

[13] Voir Nakamura (2014, 2016). Voici quelques traits essentiels : la construction présente la forme *Na avoir pour Nb (SN + de Vinf + Que P)*, dont les constituants (sujet *Na* et complément direct) sont sémantiquement dépendants de la nature du nom *Nb*, qui a la particularité formelle de ne pas être précédé d'un déterminant et de ne pas être modifié d'un modifieur qualificatif-prédicatif. Cette structure a également été étudiée sous une perspective sémantique par Cadiot (1991).

[14] Il arrive qu'un verbe qui n'est pas sous-catégorisé par un complément phrastique unique (infinitif et/ou complétive) s'accompagne d'un tel complément en compagnie d'un complément prépositionnel plus ou moins figé. Le verbe pronominal *se mettre* permet, p. ex., cette extension : *À 13 ans, il s'est mis *(en tête) de rechercher ses parents.* (liberation.fr). Le verbe *avoir* de la construction NAPNX pourrait être considéré comme un cas particulier de ce type d'extension de la valence, justifiant par là même son statut de construction au sens de Goldberg (1995), avec la spécificité qu'entre les deux éléments post-verbaux s'établit une relation spécificationnelle, qui ne s'observe pas ailleurs.

[15] Pour ce qui concerne *comme*, son emploi dit *qualifiant* avec un nom sans déterminant (*Pierre travaille comme maçon* / *Comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets*) est très similaire à *comme N* ici en question. La différence est que celui-ci est un élément essentiel de la phrase, et non accessoire. Pour la syntaxe et la sémantique de *comme N* qualifiant, voir Moline (2005), Lagae (2008), entre autres.

[16] Pour avoir une idée de l'étendue lexicale de l'objet direct et de la diversité sémantique de cette construction, voir Boström (1957).

soit au moyen de signes de ponctuation ou leurs équivalents, comme deux-points[17] (14a), virgule (14b), *à savoir* (14c), etc., soit un segment explicatif comme *il s'agit de* dans une phrase indépendante (14d) ou dans une subordonnée (14e) :

(14) a. (…) les autres mouvements de résistance avaient *un objectif clairement défini* : chasser les Allemands de leurs pays.
b. (…) ils *n'ont qu'un objectif*, la multiplication des profits.
c. Le président (…) avait *un objectif un peu similaire*, à savoir justifier les interventions de la Russie (…).
d. (…) la première action du contingent français au Rwanda (…) aura *un objectif « très limité »* (…). Il s'agit de la protection de (…).
e. Ce livre a *un objectif ambitieux*, puisque il s'agit de couvrir (…).

Les déterminants sont de nature indéfinie : article indéfini *un* couplé à un modifieur ou associé à la négation restrictive (14a)-(14e) ; déterminant numéral comme *trois* (15a) ; *de* sous la restriction en *ne...que* accompagné de *autre* (15b)[18]. Les déterminants peuvent être un défini cataphorique (15c) ou générique (15d), s'ils sont accompagnés de l'adjectif *même* :

(15) a. Ce texte (…) a *trois objectifs* : rendre plus transparent (…), limiter les dépenses (...) et restreindre les actions (…).
b. Le déplacement de M. Balladur *n'a d'autre objectif que* de prendre l'exacte mesure de (…).
c. (…) nous avons en commun *le même objectif* : garantir l'unité de (...).
d. (…) avec des gens qui n'ont pas *les mêmes objectifs* que lui.

Un modifieur n'est pas obligatoire (16a), mais on en observe assez régulièrement : d'un côté, certains adjectifs préposés au nom, comme *autre* (16b), *double* (16c), *seul* (16d). Par ailleurs, la structure spécificationnelle est compatible avec la modification prédicative du nom (adjectifs postposés, cf. 14a, 14c-14e, adjectif préposé, cf. 16e)[19] :

(16) a. Il s'agissait bien d'une armée qui avait *un objectif* : un pays à défendre.
b. Mais la méthode (…) semble avoir aussi *un autre objectif* : aller de l'avant, (…).
c. Cet acharnement (…) a *un double objectif*, (…) : couper notre pays (…), et prouver les capacités (…).
d. Il avait, en la matière, *un seul objectif* : faire oublier la chaise à porteurs (…).
e. Il a *deux grands objectifs* : baisse des impôts et accroissement des dépenses publiques.

Avec la construction *avoir Dét objectif*, on trouve rarement la partie spécifiante dans le contexte antérieur, auquel cas l'établissement du lien de spécification s'effectuerait par un déterminant anaphorique. Un tel emploi du démonstratif *ce* et l'impossibilité de l'article défini dans

[17] Le deux-points ne représente pas nécessairement la prédication spécificationnelle.
[18] Dans cet emploi, l'infinitif est marqué obligatoirement de la préposition *de*, tandis que dans d'autres exemples, elle est interdite. Peut-on considérer que *N n'avoir d'autre objectif que de Vinf* est une *construction*, avec l'intégration de l'infinitif, s'approchant de la NAPNX ? Ou doit-on voir là l'ellipse de *celui* ?
[19] Le cumul de prédication qualificative et de spécification est fréquemment observée dans une structure copulative, p. ex., *L'objectif recherché par l'entourage présidentiel était clair : amener le PS à renoncer à son rassemblement.* Par le fait de la spécification à travers le deux-points, on dirait que l'emploi du nom est sous-spécifié, or, il est prédiqué d'un adjectif *clair*, impliquant qu'il s'agit de l'emploi référentiel. Ce phénomène est à étudier ultérieurement.

le même emploi sont illustrés en (17a). Une telle impossibilité disparaît si le mot est accompagné de l'adjectif *même* (17b) :

(17) a. Rompre ce silence est une chose, mais il faut aussi élargir la problématique. Une série de symposiums (…) ont *(cet objectif + *l'objectif)*.
b. M. Méhaignerie souhaite conserver sa présidence jusqu'en 1995 pour pouvoir prétendre aux plus hautes responsabilités ministérielles (…). M. Bosson a *le même objectif*, (…).

L'adjectif *autre* est utilisé anaphoriquement : dans un contexte de question rhétorique (18a) et (18c), on peut reconstituer la partie spécifiante anaphoriquement. La reformulation de ces questions est donnée en (18b) et (18d) :

(18) a. (…) la France a toujours été un partenaire privilégié de l'Irak, et qu'elle entend bien le redevenir. Au reste, la mission du CNPF (…) avait-elle *d'autre objectif ?*
b. ≈ La mission du CNPF *n'a d'autre objectif que* de faire en sorte que la France redevienne un partenaire privilégié de l'Irak.
c. [Q] On dirait que vous tendez infatigablement à une forme de perfection. [R] On peut l'appeler ainsi. C'est ce que je dois atteindre. Vous croyez que Louis Armstrong, Duke, Monk avaient *un autre objectif* ?
d. ≈ Vous ne croyez pas que L.A., D., M. *avaient un autre objectif que* de tendre infatigablement à une forme de perfection.

Dans un contexte négatif (19a), la partie spécifiante est affirmée implicitement, comme le montre sa récupérabilité dans le contexte (19b) :

(19) a. Pour son premier championnat du monde la France n'a donc pour ambition que de recevoir les félicitations de ses adversaires victorieux. L'équipe de France féminine (...) *n'a pas d'autre objectif*.
b. ≈ *n'a pas d'autre objectif que* de recevoir les félicitations de ses adversaires victorieux.

3.2.2 Structures non complètes

Nous avons présenté divers moyens, qui dépassent le cadre classique de la phrase simple, pour déployer dans les textes une PS sur la base de la combinaison *avoir-Dét-objectif*[20]. Rappelons qu'un *Nss*, généralement, *souffre d'incomplétude* en cas de *sous-spécification*, comme le montre l'incomplétude de l'exemple (20a) emprunté à C. Schnedecker par D. Legallois (2006 : §73-74), s'il est employé sans contexte[21]. Avec le nom *objectif*, la situation est la même : dans le contexte de *avoir-Dét-objectif*, très peu d'attestations de l'emploi sans partie spécifiante reconnaissable contextuellement, comme le montre la bizarrerie de (20b), hors contexte :

(20) a. Lucie a eu une idée.
b. Nous avons un objectif.

[20] Si l'on considère la partie verbale comme prédication première, la partie spécificationnelle peut être considérée comme prédication seconde.

[21] Auquel cas, la phrase (20a) provoquera une réaction de l'interlocuteur, qui consiste à faire préciser cette idée (– *Laquelle* ?). Avec une situation extralinguistique codée (Lucie a l'habitude de se frotter les mains quand elle a une idée et elle se frotte les mains, p. ex.) ou un contexte linguistique antérieur (Lucie a proposé de faire une chose pour résoudre un problème, et ça a marché, p. ex.) il devient possible d'interpréter les phrases de (20).

Cependant, un seul exemple sur quelques 80 occurrences de *avoir-Dét-objectif* paraît relever d'un tel syntagme minimal :

(21) Il ne faut pas s'attendre à le voir verser dans le lyrisme quand il raconte son exploit. Il en parle comme d'une routine : « Nous avions *un objectif*, nous l'avons atteint ».

Or, il s'agit ici de schématiser un discours type d'un homme : l'auteur de (21) présente, sous une forme épurée, une des « configurations générales, globales, à partir desquelles se déploie le texte, ou une partie du texte », appelée *structure d'enchaînement*, du type, justement, [OBJECTIF – RÉALISATION] par D. Legallois (*op. cit.* : §1). Il importe peu de savoir (et faire savoir), dans ce contexte, quel est l'objectif dont il s'agit mais de dire l'issue heureuse.

L'énonciateur de l'exemple (22) semble prendre un point de vue similaire à celui de l'exemple (21) : le mot *objectif* réfère au but de l'article, mis en contraste avec d'autres attributs liés à un texte, comme *structure* :

(22) L'article avait *un objectif bien défini*, une structure parfaitement organisée dès la première ligne écrite.

L'emploi du mot *objectif* dans ces contextes ne provoque pas forcément le développement spécifiant du texte. Il n'en reste pas moins que ce mot reste sous-spécifié : simplement, le contexte est adéquat pour le laisser tel quel. Cela confirme notre hypothèse que l'aspect fondamental d'un *Nss*, qui est de servir de moteur organisateur d'un enchaînement textuel en préparant une PS à venir, est davantage un trait induit par le contexte, précisément, les CS(T), qu'un trait immanent d'un nom.

L'exemple (22) est à comparer à (14a), que nous reproduisons en (23) avec un contexte plus large :

(23) La résistance allemande n'avait pas d'idée qui l'unît, (…). Elle n'a jamais formé (…) un mouvement (…) soudé et capable d'agir. C'est ce qui la différencia des mouvements de résistance comme la Résistance française ou la Resistenza italienne. Il s'agissait de véritables mouvements organisés. (…) Ils bénéficiaient du soutien psychologique et matériel des grandes puissances que l'Angleterre et les États-Unis ont toujours refusé à la résistance allemande (…). Et puis les autres mouvements de résistance avaient *un objectif clairement défini* : chasser les Allemands de leurs pays.

Malgré l'existence d'un modifieur similaire à celui de (22) (*clairement défini* vs. *bien défini*), si le texte s'arrêtait en (23) sans la partie spécifiante, il laisserait poser la question au lecteur : *quel objectif ?* Elle est nécessaire pour la compréhension du texte. En outre, dans ce texte, la partie spécifiante introduit un paradoxe : le destin de la résistance allemande est voué à l'échec, puisque pour que celle-ci ne montre pas les défauts cités, il fallait qu'elle ait un *objectif clairement défini*, qui est de *chasser les Allemands* de son propre pays.

À part les cas illustrés ci-dessus, le nom *objectif* peut se réaliser sans la partie spécifiante s'il est accompagné de certains modifieurs. Ils sont de deux types : d'un côté, des adjectifs désignant un domaine, construit directement comme épithète (24a)-(24b) ou indirectement (24c). Il ne s'agit pourtant pas de spécification proprement dite : un interlocuteur peut toujours poser une question, p. ex. *quel objectif pédagogique ?* :

(24) a. Ce document, qui a *un objectif essentiellement pédagogique*, a été commandé par le conseil régional à l'IGN, (…).
b. (…) globalement, en dehors des actes qui ont *des objectifs médiatiques*, la situation s'est améliorée en Algérie.
c. (…) nos associations n'ont aucun programme, *aucun objectif à caractère politique* (...).

Qu'est-ce qui freine une expansion spécificationnelle ? Le contexte négatif (cf. 24c) est sans doute un facteur : pas d'objectif, pas de développement. Les exemples (24a-b) ont un trait syntaxique commun : le syntagme *objectif Adj-domaine* se trouve dans une relative, qui la rapproche d'une construction prépositionnelle fonctionnant comme modifieur d'un nom (cf. 25a). Dans de tels contextes, la prédication principale ne porte pas sur *objectif*, donc sa spécification peut être laissée en suspens. Cette construction n'est pas limitée, d'ailleurs, à des adjectifs de domaine (cf. 25b) :

(25) a. (…) un certain nombre d'associations *aux objectifs divers et variés* (…).
b. (…) la mise en œuvre d'une politique *aux objectifs clairs*.

La non-spécification est également favorisée dans un contexte de contraste :

(26) Quand on est un politique, on a une vision d'intérêt général, alors que le concessionnaire a *un objectif uniquement économique*, (…).

3.2.3. Structure complète intégrée

Un exemple a été observé où la partie spécifiante est intégrée dans un SN (cf. 27a). Ce style *condensé* est souvent employé quand il s'agit d'un objectif économique ou d'un objectif chiffré. Donnons-en un autre exemple avec le verbe *atteindre* (27b) :

(27) a. (…) nous avons *un objectif d'audience de 10% minimum de parts de marché.*
b. (...) la dernière grande entreprise privatisée n'atteindra pas *son objectif de croissance de 30 % de son résultat* en 1994.

La particularité de ce type de SN complexe est qu'il comporte en son sein un autre nom abstrait (comme *audience*, *croissance*), qui, à son tour, est susceptible d'être spécifié par des chiffres (cf. Lauwers 2012) :

(28) a. L'audience est de 10% minimum de parts de marché.
b. La croissance est de 30% de son résultat.

Si l'intégration ne se fait pas, la spécification passe par d'autres moyens déjà examinés, comme le deux-points :

(29) (…) le Petit Journal a *des objectifs géants de diffusion* : 1,5 million d'exemplaires, en trois ans, pour ce « France-Info de la presse ».

4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En nous fondant sur les idées de la prédication spécificationnelle et du *Nss*, les deux principaux ingrédients syntaxique et sémantique de la CS, nous avons tenté d'élargir la CS à des constructions transitives : ici, nous avons examiné plus particulièrement les exemples construits avec le verbe *avoir* présents dans un corpus journalistique. Contrairement au statut constructionnel stable de la construction NAPNX qui comporte la partie spécifiante comme un élément constitutif syntaxiquement intégré, les constructions du verbe *avoir* avec *objectif* comme objet direct présentent la partie spécifiante souvent en dehors de la phrase proprement dite, au moyen de signes de ponctuation ou d'autres procédés (explicatif : *il s'agit de* ; énumératif : *le premier...le second...*), mais cela, de façon constante. Dans les deux constructions, le sujet de la phrase thématise un complément de nom de la CS correspondante, ce qui les rend variantes de celle-ci. Il ne s'agit pas de variantes libres, mais contextuelles, dont le choix dépend de l'organisation textuelle et communicationnelle. Nous avons abordé seulement les CST en *avoir* mais le paradigme verbal ne se limite pas à ce verbe (*atteindre*, *fixer*, etc.). Il faut donc élargir le champ d'observation dans une étude à venir.

Bibliographie

APOTHELOZ D. (2008), « À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées) », *in* O. Bertrand *et al.* (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne : Peter Lang, 75-92.

APOTHELOZ D. (2012), « Pseudo-clivées et constructions apparentées », *in* Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang, 207-232.

APOTHELOZ D. & ROUBAUD M.-N. (2015), « Constructions pseudo-clivées », *in Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne, [http://encyclogram.fr]

BLANCHE-BENVENISTE C. (1988), « Éléments pour une analyse du mot *quel* », *in* C. Blanche-Benveniste *et al.* (éds), *Grammaire et histoire de la grammaire*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 59-75.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1992), « Sur un type de noms < évaluatifs > portant sur des séquences verbales », *ITL Review of applied linguistics* 97-98, 1-25.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1997), « À propos de *Qu'est-ce que c'est* et *C'est quoi* », *Recherches sur le français parlé* 14, 127-146.

BLANCHE-BENVENISTE C. (2010), « Les pseudo-clivées et l'effet deux points », *in* M.-J. Béguelin *et al.* (éds), *La parataxe* (Tome 2), Berne : Peter Lang, 185-217.

BOSTRÖM I. (1957), *Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec* avoir, Lund : C. W. K. Gleerup.

CADIOT P. (1991), *De la grammaire à la cognition : la préposition* pour, Paris : Éditions du CNRS.

DONNELLAN K. (1966), "Reference and definite descriptions", *Philosophical Review* 75, 281-304.

GOLDBERG A. E. (1995), *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago : Chicago University Press.

HIGGINS F. R. (1973), *The Pseudo-Cleft Construction in English*, Thèse de Ph. D., M. I. T.

KLEIBER G. (1981), *Problème de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.

KLEIBER G. (2001), *L'anaphore associative*, Paris : P.U.F.

LAGAE V. (2008), « *Comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets* : à propos du détachement frontal de *comme + Nom* », *Langue française* 159, 100-115.

LAMBRECHT K. (1994), *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge : Cambridge University Press.

LAUWERS P. (2012), "*Le prix est (de) 15 euros*: On copular constructions expressing quantification in French", *in* M. Bouveret & D. Legallois (éds), *Constructions in French*, Amsterdam : John Benjamins, 233-256.

LEGALLOIS D. (2006), « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés », *Corela* HS-5, en ligne, [http://corela.revues.org/1465].

LEGALLOIS D. (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia* 23, 109-127.

LEGALLOIS D. & GREA P. (2006), « *L'objectif de cet article est de...* Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique », *Cahiers de praxématique* 46, en ligne, [http://praxematique.revues.org/657].

MOLINE E. (2005), « *Nous venons ici comme témoins.* À propos des emplois qualifiants de *comme* », *in* M. Tenchea & A. Tihu (éds), *Prépositions et conjonctions de subordination, syntaxe et sémantique*, Timisoara : Editura Excelsior Art, 159-174.

NAKAMURA T. (2014), « Construction *N0 avoir pour N X* », *in* F. Neveu *et al.* (éds), *Actes du 4ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2515-2532, [DOI : 10.1051/shsconf/20140801261].

NAKAMURA T. (2016), « *Pour ø N* : absence de déterminant dans la construction *N avoir pour N X* », *in* A. Gautier *et al.* (éds), *DéterminationS*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 217-233.

RIEGEL M. (1996), « Les noms à compléments propositionnelles : en quoi sont-ils plus abstraits que d'autres ? », *in* N. Flaux *et al.* (éds.), *Les noms abstraits, histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 313-321.

RIEGEL M. (2005), « Forme et interprétation des phrases copulatives à deux groupes nominaux définis. Asymétrie syntaxique et configuration sémantique », *in* I. Choi-Jonin et al. (éds), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, Berne : Peter Lang, 199-317.

RUWET N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Paris : Seuil.

VAN PETEGHEM M. (1987), « La réversibilité et les phrases copulatives spécificationnelles », *Travaux de linguistique* 14/15, 193-207.

VAN PETEGHEM M. (1991), *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld : Gottfried Egert Verlag.